

2003

## Écritures de violence et contraintes de la réception : Allah n'est pas obligé dans les critiques journalistiques française et québécoise

Isaac Bazié  
UQAM

Follow this and additional works at: <https://crossworks.holycross.edu/pf>



Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

### Recommended Citation

Bazié, Isaac (2003) "Écritures de violence et contraintes de la réception : Allah n'est pas obligé dans les critiques journalistiques française et québécoise," *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature*: Vol. 61 : No. 1 , Article 8.  
Available at: <https://crossworks.holycross.edu/pf/vol61/iss1/8>

This Dossier is brought to you for free and open access by CrossWorks. It has been accepted for inclusion in *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature* by an authorized editor of CrossWorks.

**Isaac BAZIÉ**

Université du Québec à Montréal

## Écritures de violence et contraintes de la réception : *Allah n'est pas obligé* dans les critiques journalistiques française et québécoise

**Résumé** : La violence apparaît dans les littératures francophones sous des aspects thématiques évidents pour devenir un projet d'écriture qui ne manque pas de donner des formes particulières aux textes. Ce type de texte connaît également une réception particulière. Cet article est une réflexion sur la réception d'*Allah n'est pas obligé*. Il ressort de l'analyse comparée de la critique journalistique de ce roman au Québec et en France que le texte, du fait même de son orientation thématique et formelle, confronte la critique à des modalités de lecture qu'il convient de considérer en tenant compte de l'interaction des espaces de réception mentionnés.

*Allah n'est pas obligé*, Ahmadou Kourouma, écriture, francophonie, médias, réception, violence

### Violence dite et violence perçue

On l'a souvent répété, l'écriture qui fait de la violence son objet et son mode de représentation n'est pas récente dans les lettres africaines, notamment francophones. Pour peu que l'on connaisse les œuvres marquantes de cette littérature, on ne peut qu'entériner ce constat sur un champ littéraire dont l'émergence même a été le fait d'une violence initiale, celle de l'imposition d'une langue et de pratiques scripturaires étrangères<sup>1</sup>. On pourrait penser que cette écriture de la violence est l'apanage d'un continent qui, depuis des siècles, est devenu la métaphore brûlante de tout ce qui est « absurdité, chaos, folie »<sup>2</sup>. Les événements tragiques qui ont ponctué la fin du dernier siècle en Afrique (génocide, guerres civiles, etc.) viendraient entériner un soupçon qui ne passerait pourtant pas l'épreuve de la vérification

<sup>1</sup> Voir par exemple le numéro récent de *Notre librairie*, n° 148, juillet-septembre 2002.

<sup>2</sup> Numéro spécial de *Présence Francophone* dirigé par J. K. Bisanswa et I. Bazié, à paraître en novembre 2004.

sur le plan international. Face à cette violence à l'échelle du monde qui ne semble guère s'essouffler, et vu la pléthore de récits qui s'en inspirent, Georges Molinié n'hésite pas à faire le constat suivant en considérant la littérature du siècle dernier sous un angle historique :

[...] littérature du deuil et de la honte, littérature piégée, littérature suicidée, littérature à régime forcément d'intermittence à réception. Si tout est littérisable, c'est que le littéraire se meut désormais pour nous dans un champ de ruines, dans l'ultime commun après l'abominable, sans territoire, ouvert – précieux de sa seule et absolue pauvreté (1999 : 125).

Retenons de ce qui précède que l'auteur nomme un moment important dans la désignation de la littérature d'un siècle qui, avec les prédicats qu'on lui connaît, permet désormais de distinguer ses productions littéraires par l'hypallage. Ce moment est un passage de la thématique des œuvres à la conception renouvelée de la littérature qu'on en a désormais. Cela ouvre la voix à la réflexion sur la tension générique à l'origine même de la chose littéraire qui est désignée, ce qui permet d'apposer le sceau de la littérarité à un texte.

Il faut distinguer dès lors un passage à deux niveaux dans le traitement de la violence : d'une part, le passage du traitement thématique de la violence à la conception de la littérature même; d'autre part, celui qui va de cette occurrence, thématique et soumise au primat de la référentialité directe et quasiment du témoignage, à une sorte de violence des formes que relève Pius Ngandu Nkashama en ce qui concerne les littératures africaines :

Il existe surtout la violence dans l'écriture. Des périphrases hachées, la syntaxe désarticulée, le lexique désordonné. Il ne s'agit plus du recours inopiné aux africanismes qui avaient fait le bonheur des commentateurs à l'époque de « Les soleils des indépendances » d'Ahmadou Kourouma, mais d'une négation totale de la cohérence et de l'identité à l'intérieur même de la fiction (1997 : 109).

Nkashama insiste sur la théorisation insuffisante qui se ressent à la lecture des critiques portant sur les littératures africaines et revient par conséquent sur ces « écritures de violence » pour les dissocier d'une perception réductrice travaillant uniquement sur la base des données thématiques. En cela, son propos peut être rapproché de celui de Molinié, même si ce dernier se penche

davantage sur les textes de l'holocauste, et à l'envers de la revendication de Nkashama : au lieu de l'accentuation de l'écart esthétisant, c'est la présence même de cette distance jouissive qui participe de la fiction qui pose problème chez Molinié. Dans l'un et dans l'autre cas, c'est donc à des attitudes de lectures que nous sommes renvoyés. Il s'agit de nous interroger sur les diverses postures face à des textes qui, loin de l'utopie d'une écriture naissant *ex nihilo*, s'abreuve abondamment et de manière quasi ostentatoire aux sources de l'histoire tragique et des préoccupations sociales.

### **Allah n'est pas obligé dans la critique médiatique**

Les habitués des émissions littéraires et culturelles québécoises ont certainement suivi deux entretiens à Radio-Canada qui méritent d'être mentionnés pour introduire le présent propos. Le premier a eu lieu dans l'émission *Jamais sans mon livre* qui avait pour invitée Calixthe Beyala<sup>3</sup>. Ceux qui connaissent l'émission savent qu'il est demandé aux participants de recommander des ouvrages dignes d'être lus au public. Beyala, en faisant l'éloge d'un jeune auteur, fait la remarque suivante : « Il n'y a pas que des enfants-soldats, des guerres tribales et de vieilles traditions en Afrique! » Même sans avoir nommé Kourouma, l'attaque portée contre l'auteur d'*Allah*, mais aussi des *Soleils des indépendances*, peut être facilement décelée par n'importe quel lecteur moyennement au fait de l'écriture africaine. Kourouma, lui-même de passage à Montréal, a été reçu par Denise Bombardier<sup>4</sup> qui, dans une technique savante de l'entrevue et une mise en évidence partielle des propos de l'auteur, fait finalement dire à celui-ci que toute la jeunesse africaine serait sur le point d'envahir l'Occident, à cause – on s'en doute – de la misère, du sida et de bien d'autres calamités.

Deux observations se dégagent de ces entretiens : d'une part, Calixthe Beyala présentant son dernier livre *Comment cuisiner son mari à l'africaine* s'affiche comme l'avocate d'une Afrique connue seulement à travers les mêmes clichés persistants, et mal servie par certains de ses auteurs; de l'autre, Ahmadou Kourouma, l'actuaire à la retraite, devenant spécialiste des

<sup>3</sup> Émission du 15 avril 2001.

<sup>4</sup> *Les Idées lumière*, émission du 25 février 2001.

questions d'immigration, des problèmes de pandémies, etc. L'écrivain africain a également le droit – dira t-on –, comme d'autres écrivains de par le monde, de se prononcer sur des questions qui ne relèvent pas nécessairement du domaine de l'écriture. Une étude des entrevues accordées à ceux-ci mettrait cependant en évidence les centres d'intérêt et les préoccupations majeures du lectorat ou du moins, ceux des critiques. La récurrence de telles questions, tout comme celles du message et de l'engagement qui ont fini par agacer, montre bien qu'il y a une manière de discuter avec des écrivains africains qui reste spécifique au contexte africain et à plusieurs stéréotypes déjà observés dans les discours sur l'Afrique<sup>5</sup>.

Cette entrée permet de s'attarder un peu plus aux réactions critiques dans la presse écrite au sujet du roman de Kourouma, *Allah n'est pas obligé*<sup>6</sup>. À cette fin, il a été utile de former un corpus représentatif confrontant deux catégories d'organes de presse : une première catégorie réunit les organes de presse française (*Le Monde*, *Le Monde diplomatique*, *Libération*, etc.) et une deuxième dans laquelle je range la presse québécoise francophone représentée entre autres par *Le Devoir*, *Le Soleil*, *Le Nouvelliste*, *Le Droit*, *Voir*<sup>7</sup>.

De manière générale, personne ne sera surpris de constater que l'attribution des prix décernés à Kourouma n'a fait l'objet d'aucune contestation par les critiques. L'auteur des *Soleils des indépendances* est devenu une figure quasi proverbiale des littératures africaines, de telle sorte qu'il faudrait beaucoup d'audace pour lui disputer sa double distinction avec le Renaudot et le Goncourt des lycées. De prime abord, l'intérêt d'analyser les critiques dans la presse ne consiste donc plus à y chercher

---

<sup>5</sup> Dans un groupe de recherche sur la réception des littératures francophones, je travaille sur ces *Questions à la littérature africaine* à partir d'un corpus d'entrevues mis sur pied avec l'aide de mes étudiants, que je tiens à remercier de leur participation à cette collecte de données.

<sup>6</sup> Ce livre, paru en 2000 et accueilli avec le Renaudot et le prix Goncourt des lycéens de la même année, a peut-être surpris par sa forme, mais non par son contenu, Kourouma ayant régulièrement préparé son lectorat à la réception de ce texte « commandé » et qui devait faire la part belle aux enfants-soldats.

<sup>7</sup> Ce corpus est le plus exhaustif possible en ce qui concerne la presse québécoise. L'analyse détaillée des critiques journalistiques qui a été menée au préalable ne peut être reprise intégralement dans le cadre de cette réflexion qui participe d'un examen à grande échelle de la réception des textes francophones d'Afrique et des Antilles par l'institution littéraire médiatique au Québec.

une réflexion sur les critères et la justification des prix, mais surtout sur les modes de valorisation du roman distingué propres à cette instance de légitimation – *a posteriori* dans le cas en présence – qu'est la sphère médiatique.

Les critiques – toutes catégories confondues – se déplacent sur un axe principal, dont les deux pôles sont les suivants : la mise à nu par Kourouma d'un « continent exsangue », mourant sous le poids des calamités naturelles et de l'idiotie barbare de ses potentats; d'autre part, le travail de Kourouma sur la langue française, dont la mention relève pratiquement du lieu commun.

Patrick Kechichian (2000) a recours à de très fortes connotations pour appréhender l'écriture de Kourouma :

*Allah n'est pas obligé* plonge au « cœur des horreurs de l'Afrique » de cette fin de siècle, celle des guerres civiles au Libéria et en Sierra Leone. Kourouma raconte ce voyage au cœur des ténèbres, à travers le regard et la parole d'un enfant, Birahima, qui devient enfant-soldat dans les différentes factions qui s'entre-tuent.

Dans *Le Monde diplomatique* (décembre 2000), Anne Kichenapanaidou met en évidence ce qui fait la spécificité africaine de l'écriture de Kourouma dans *Allah* : « La prouesse de l'auteur est d'écrire dans la peau d'un enfant de dix ans. La redondance des termes, des "nègres noirs africains indigènes sauvages de la brousse" aux "toubabs européens colons colonialistes", alliée aux répétitions d'actions rappelle les contes africains. »

Ces deux exemples sont symptomatiques de ce qu'il convient d'ores et déjà d'appeler « l'effet Fama » : depuis la consécration des *Soleils des indépendances* au rang de ces textes qui ont renouvelé l'écriture africaine dans son rapport avec la langue française, les critiques journalistiques en l'occurrence, semblent obéir à l'impératif d'un jugement positif sur ce qu'on a appelé la langue de Kourouma. Il faut trouver et nommer ce qui fait violence à la langue française et en même temps l'écriture de l'auteur ivoirien enracinée en sol africain. Rien d'étonnant par conséquent à ce qu'Annie Coppermann observe avec une satisfaction évidente dans *Les Échos* (16 octobre 2000) :

Et [Kourouma] raconte le tout en jouant avec la langue, notre langue, sous le prétexte que son narrateur a hérité de quatre dictionnaires

[...] Ce qui donne un mélange savoureux, bien que parfois un peu fabriqué, de langage châtié et d'idiomes, ponctué de vigoureux « Foforo » (« Le cul de mon père ») et autre « Gnamokodé » (« putain de ma mère »).

À cet impératif auquel obéissent tous les critiques en faisant un détour obligé par la langue, quitte à faire de la répétition des actions un trait caractéristique des contes africains, s'ajoute un deuxième impératif beaucoup plus ponctuel, c'est-à-dire relatif à la problématique de la guerre civile. *Allah n'est pas obligé* est un ouvrage particulièrement apprécié d'une critique soucieuse de faire le diagnostic d'un continent « malade ». Ce texte permet d'aller droit au but et d'éviter que la critique fasse de lui un prétexte pour parler des sempiternels maux de l'Afrique. Il autorise une lecture au premier degré à laquelle nous reviendrons plus tard. Ainsi, on observe que tous les textes critiques sans exception font état des malheurs de l'Afrique et de la calamité que représentent les guerres civiles. Plusieurs articles de presse se transforment en longues listes de citations à gradation dans l'énumération essoufflante des épidémies et des malheurs du continent<sup>8</sup>.

Au chapitre de la presse québécoise, les deux observations relatives à l'appréciation classique de la langue d'écriture et à la mise en évidence de l'Afrique ténébreuse restent dominantes. Il faudra cependant quelques tendances bien surprenantes. À première vue, de même que dans la recherche exhaustive menée pour retrouver des critiques portant sur *Allah* et le Renaudot, il demeure frappant de constater que les textes publiés sur le sujet par les organes de presse québécois sont des reproductions parfois intégralement conformes des dépêches et articles de l'AFP<sup>9</sup>.

Si l'on se pose des questions sur l'impact des prix littéraires en général, on ne pourra pas, en parlant du Renaudot de Kourouma, prétendre qu'il ait été à l'origine d'une considération approfondie dans la presse écrite québécoise du roman d'un auteur pourtant très connu. L'état actuel de notre recherche

---

<sup>8</sup> « Coups d'État, dissidences, exécutions d'opposants, complots, alliances, génocides, fosses communes, "mouillage de barbes" [...] et culture de la machette », énumère dans un souffle Anne Kichenapanaidou (2000).

<sup>9</sup> Comparer entre autres dans *Le Devoir* et *Le Soleil* du 31 octobre 2000 respectivement : « Le Goncourt à Schuhl, le Renaudot à Kourouma » et « Le pari sur une littérature exigeante continue ».

confirme bien ce constat<sup>10</sup>. Des constats comme celui-ci permettent de faire une meilleure lecture des pratiques de consécration, particulièrement dans cet espace francophone nord-américain qui, depuis la parution des *Soleils des indépendances* en 1968 – avant la récupération par le Seuil –, joue le rôle d'une alternative intéressante pour les francophones du reste du monde lassés de frapper vainement aux portes des hauts-lieux éditoriaux parisiens.

Toutefois, il faut citer, dans ce désert silencieux de la réception dans la presse écrite québécoise du Renaudot décerné à Kourouma, les voix exceptionnelles qui viennent confirmer la règle. Il s'agit d'abord du *Devoir* qui a publié régulièrement des critiques d'un autre ton signées par Lise Gauvin. Ces textes publiés dans le *Devoir* ne partagent pas l'amnésie générale quant aux origines éditoriales de l'auteur des *Soleils des indépendances* ni ne sacrifient exclusivement à l'autel d'une lecture dénotative et « francocide ». En présentant l'auteur ivoirien, la mention de son début de carrière à Montréal grâce à la revue *Études françaises* vient signaler l'existence de ce pôle de découverte, sinon de consécration, que constitue l'institution québécoise face à Paris. Mais ce regard global sur le parcours et l'écriture de Kourouma ne fait pas écran aux réalités qui ont inspiré l'auteur ivoirien dans le travail sur *Allah*, ce qui amène Lise Gauvin (2000) à établir le lien dans ce cas incontournable entre réalité et fiction :

Là s'arrête le jeu dans un récit que la quatrième de couverture présente comme « drolatique » mais que je perçois plutôt comme un cauchemar sous un soleil d'enfer, un soleil qui n'arrive même pas à faire sécher les plaies de ces enfants-soldats condamnés au pillage et au meurtre [...] Il faut louer Kourouma, ce « diseur de vérité », d'avoir brisé le mur du silence en ce qui concerne cette effroyable réalité. On sent chez l'écrivain un sentiment d'urgence qui atteint le lecteur par contagion<sup>11</sup>.

<sup>10</sup> D'où l'intérêt d'une étude que nous menons en ce moment et qui dépasse le cadre singulier d'un texte même distingué avec le Renaudot, afin de pouvoir tirer des conclusions plus générales sur la réception médiatique (tant dans la presse écrite que dans les autres médias) des œuvres francophones dans le champ littéraire québécois.

<sup>11</sup> Ce que Lise Gauvin appelle un « sentiment d'urgence » est perçu comme un appel au secours dans d'autres critiques : « Les jurés du Renaudot et les lycéens ont déjà eu la grâce de lui [Kourouma] décerner leur prix. Alors *ruez-vous* à votre tour sur le roman d'Ahmadou Kourouma, *ce désespéré* qui vous parle ». Par conséquent, le fait de ne pas lire le roman ressemble désormais à une sorte de délit de non-assistance à personne en danger.



L'autre exception qui donne une lecture québécoise de l'écriture de Kourouma et partant, de la littérature francophone, se retrouve dans le *Voir* (9 novembre 2000). Dans un article intitulé « Les écrivains français ont-ils fini de se regarder le nombril? », Pascale Navarro met en doute les positions de critiques français prônant à coup de prix littéraires une ouverture du champ littéraire français et l'intégration d'un vent nouveau et revitalisant. Elle cite entre autres une critique du roman français à *Livre-Hebdo*, Christine Ferrand :

Les romans venus d'autres horizons occupent aujourd'hui une place importante dans le paysage littéraire. On assiste en France à un vif intérêt pour la littérature africaine, avec la création de collections destinées à la mettre particulièrement en valeur comme, par exemple, « Continents noirs » chez Gallimard.

L'absence d'une position propre dans les organes de presse écrite analysés à propos d'*Allah* et du Renaudot, et surtout la compensation de ce manque par le recours à une autre source de légitimation (les dépêches), illustrent bien le modèle de canonisation par procuration que j'ai décrit dans la réception du prix Nobel de littérature (voir Bazié, 2001). Cette forme de canonisation travaille sur la base d'arguments et de jugements de valeur issus d'une autre sphère de légitimation; le résultat en est une sorte de canon de seconde main.

Les observations ainsi faites, notamment celles relatives au primat d'une lecture dénotative du dernier roman de Kourouma, posent un problème de fond que viennent seulement illustrer les critiques journalistiques citées. Cette question essentielle est celle des attitudes de réception de la critique vis-à-vis des textes, et de fil en aiguille, des critères selon lesquels celle-ci opère.

### **Écritures de violence et modalités de réception**

Au-delà des réactions critiques de la presse relevées ci-dessus et des connivences entre espaces de consécration, il est important de se pencher, à un niveau plus théorique, sur la fonction du discours journalistique comme lieu de consécration, mais surtout sur les modalités de réception des textes particuliers dont fait partie *Allah n'est pas obligé*. Il ne s'agira donc plus des mentions anecdotiques des diverses réactions, mais plutôt des contraintes

de réception qu'impose un texte du fait de la particularité que lui confère le traitement privilégié de faits tragiques et historiquement vérifiés.

Quelques mises au point s'imposent en ce qui concerne la critique journalistique. Le lien qui relie littérature et journalisme – sous sa forme critique – est dès son origine problématique. En effet, il est connu que journalisme et littérature n'ont pas toujours fait bon ménage depuis le dix-septième siècle<sup>12</sup>. Pourtant, la critique journalistique participe activement au processus de légitimation auquel ne peut se soustraire l'œuvre littéraire dans son cheminement. Cela se passe de deux manières que j'ai déjà élaborées par ailleurs. Ce sont deux aspects que nous retrouvons mentionnés chez Jacques Dubois dans son ouvrage sur l'institution de la littérature :

1) Dans la mesure où « tout discours – pratique sociale – a besoin pour exister d'un métadiscours qui apporte la reconnaissance » (Dubois, 1978 : 95), la critique journalistique joue un rôle essentiel vis-à-vis de toutes les autres pratiques légitimantes en rapport avec les faits littéraires et dont elle rend compte.

2) Le déplacement des lieux de la critique vers l'institution universitaire.

Ces deux remarques participent inséparablement du même phénomène dans le cas de la critique journalistique, avec la présence de la critique universitaire dans l'espace médiatique. Cet exercice de la critique dans le cadre des organes de presse pousse quasiment à l'excès, en dévoilant les mécanismes les plus subtils, le processus de canonisation qui s'élabore selon le principe de sélection dont s'accompagne un rejet automatique de tout ce qui n'est pas jugé digne d'être retenu : cela est d'autant plus vrai que la critique journalistique est mis en devoir de se prononcer sur la valeur de l'œuvre, d'émettre un jugement qui cesse d'être optionnel<sup>13</sup>. En choisissant de considérer les critiques

<sup>12</sup> Voir à ce propos : Jean-Louis Roux (1994). Il y est question de l'apparition dans la deuxième moitié du 17<sup>e</sup> siècle d'une critique conformément à l'importance grandissante de l'imprimé (en 1600 : 80 titres, en 1660 : 260) et au besoin de faire l'inventaire des nouvelles parutions en donnant des conseils utiles aux lecteurs.

<sup>13</sup> C'est d'ailleurs la prémisse sur laquelle s'appuie Joseph Jurt (1979, 1980) pour faire l'analyse des réactions de la presse française dans l'entre-deux-guerres. Il insiste à juste titre sur la fonction judiciaire de la critique journalistique dans le panorama des discours critiques portant sur la littérature.

portant sur un prix littéraire décerné à une œuvre précise, nous reléguons le discours journalistique à un rang secondaire, étant entendu que cette position n'a aucune connotation axiologique, mais purement temporelle. En effet, le discours journalistique, et dans une perspective plus globale l'instance de légitimation dont elle est la façade, intervient dans le processus de réception de l'œuvre couronnée avec le Renaudot *a posteriori* dans le rôle de celui à qui revient finalement le dernier mot. Ainsi, son rôle, pour être secondaire dans le temps, devient primordial dans l'attribution et la reconnaissance des valeurs, vu qu'elle peut entériner les choix opérés ou les réfuter. Dans le cas en présence, nous aurons anticipé cette issue en voyant que le prix décerné à Kourouma confirme ce qu'on pourrait appeler une convergence, sinon une connivence des instances – parisienne (le Renaudot) et québécoise (les critiques journalistiques) – dans la consécration de l'auteur.

Enfin, il convient d'insister sur la difficulté même qu'il y a à parler de « critique journalistique » de manière homogène et non différenciée. Car, si depuis des décennies les processus d'autonomisation de la littérature sont longuement décrits, il n'est pas rare d'entendre parler de la critique journalistique sans apporter les nuances qui interviennent lorsque l'on commence à se poser les questions suivantes : qui parle, à partir de quel pôle et à quel public? La critique de Lise Gauvin, professeur d'université, et celle de n'importe quel autre chroniqueur culturel pourraient faire montre de différences intéressantes, même si elles paraissent dans le même cadre qu'est l'espace discursif des médias et donc sont soumises à des conditions de production particulières<sup>14</sup>.

Une fois ces précisions faites, il est possible de s'attarder aux critères de lecture du texte de Kourouma. Dans un article de *Libération* (21 septembre 2002) intitulé « Kourouma, fracas d'Afrique », Eric Loret affirme : « Il y a des textes plus évidents que d'autres, qui s'ouvrent à vous plus vite. *Allah n'est pas obligé* en fait partie. On ouvre, on lit : "Je décide le titre le titre définitif et complet de mon bla-bla est *Allah n'est pas obligé* d'être juste dans toutes ses choses ici-bas." » Cette observation du critique

<sup>14</sup> Ce fait ne disqualifie aucunement un regard généralisant qui en en faisant un passage préalable, passe d'abord par une considération attentive de ces questions qui pourraient apporter des nuances et des explications des tendances relevées dans la critique.

de *Libération* peut être détournée à des fins impropres et servir de réponse, voire de justification pour la lecture que nous connaissons du roman. Ainsi, on pourrait dire qu'une lecture de premier niveau serait redevable de la facture même du texte dont l'évidente hospitalité se donne au plaisir paresseux d'un lecteur en quête de vérités absolues et en manque de temps, un lecteur qui parfois « ouvre et lit ».

Ce constat est une partie de l'explication. En effet, si l'objet littéraire est difficile à définir, on conviendra qu'il y a des textes dont l'intention esthétique est plus évidente que d'autres. En choisissant de parler d'écriture de violence, je n'ai pas voulu renvoyer tout de suite à la violence des formes, mais d'abord et bien en deçà, à la violence thématique qui vient nourrir la trame d'une œuvre comme *Allah n'est pas obligé*. Ce genre de textes a pour caractéristique principale d'opérer sur la base d'une forte extra-référentialité thématique (les guerres civiles, les pays et les personnes réelles mentionnées) et d'une temporalité qui franchit allègrement le cadre trop restreint de la situation d'énonciation propre au roman pour devenir absolue, dans la mention de dates historiques et la convocation d'un calendrier extra-textuel. On l'aura donc compris, il s'agit de toute évidence de ce que la critique journalistique a appelé une littérature qui oscille entre documentaire, chronique, et histoire. L'étude de cette catégorie de textes montre qu'ils ne s'écrivent pas sans certaines précautions, et que leur lecture n'en est pas moins problématique, tiraillée comme elle l'est entre les critères à appliquer, le désir jouissif de croire à la fiction et la mauvaise conscience due à une référentialité directe qui a pour effet de confronter le lecteur à une douleur réelle et devenue proche par le biais du texte<sup>15</sup>.

Ce texte de Kourouma appartient ainsi à un corpus auquel on pourrait appliquer quelques éléments des modalités de réception définies par Georges Molinié<sup>16</sup>. Celui-ci dégage trois

---

<sup>15</sup> Le mot de Lise Gauvin, « sentiment d'urgence » gagnant « le lecteur par contagion », trouve ici sa pleine pertinence.

<sup>16</sup> Même si Molinié s'attache à analyser les textes portant sur l'holocauste, les attitudes de lecture qu'il dégage peuvent s'observer dans ce cas, vu la nature des textes. Un lien important que l'on peut établir entre les textes de l'holocauste et ceux de la facture d'*Allah* est qu'ils s'appuient tous sur des faits historiques tragiques avec une intention de vérité très marquée dans le processus de nomination. Il est évident que les dilemmes auxquels s'exposent les auteurs dans le cas de l'holocauste n'ont pas la même intensité que celui auquel fait face un écrivain africain qui décide de se pencher sur la guerre civile; voir à ce sujet : Rinn (1998).

catégories<sup>17</sup> de textes auxquelles s'ajoute une définition triadique des processus de réception : 1) une « réception d'archive » qui procède en « neutralisant toute montée du régime de littéarité »; 2) une « réception pathétique » qui s'affiche comme un handicap à la perception de cette littéarité; et 3) une « réception impliquée » qui favorise au contraire à la fois ce déclenchement [du régime de littéarité] et « un mode sensible du ressentiment de ce régime » (1998 : 162). Les catégories ainsi posées sont intéressantes pour notre propos parce qu'elles posent le problème de la réception des textes à deux niveaux : celui relatif au statut et au rôle du lecteur, mais également celui du « régime de littéarité » des textes eux-mêmes.

Des romans comme *Allah n'est pas obligé*, parce qu'ils se situent dans la troisième catégorie de l'incertitude empirique dont parle Molinié (alliant à la fois intention documentaire et mise en fiction), se présentent au lecteur avec un potentiel de littéarité activable ou non, tout dépendant de l'intention et de la compétence de celui-ci. Le fait littéraire devient dès lors un trait contingent, aléatoire en ce qu'il se définit comme une offre innocente et passive, attendant docilement « d'être ouverte et lue ». Ainsi, on pourrait expliquer qu'en *Allah* on ait vu plus l'enfer de l'Afrique exaspérante, et que Birahima, dans un double geste d'imposition et d'orientation, fasse obstacle avec ses dictionnaires à un parcours sans embûches au lecteur tout en l'orientant sur la carte et dans le présent d'une Afrique agonisante.

Le postulat de base sur lequel se fonde « la structure élémentaire des modalités de réception » de Molinié est une observation consensuelle :

Il n'y a pas de textes littéraires en soi, il n'y a que des textes littérisables; peut-être tout texte, quelle que puisse être sa constitution thématique et discursive, est-il littérisable; peut-être tout texte apparemment reçu à l'évidence comme littéraire est-il délittérisable (*Ibid.* : 133-134).

À cela, on pourrait ajouter que la tâche de la critique consisterait en plusieurs passages : après cette réception d'archive largement partagée, il faudrait revenir sur les lieux des discours préliminaires pour procéder à l'activation d'un certain régime de littéarité : à

<sup>17</sup> a) « textes à finalité manifestement informative ou utilitaire »; b) « textes affichés comme littéraires (et tout le problème réside dans le ressentiment de cet affichage) »; c) « textes au statut empiriquement incertain » (Molinié, 1998 : 134).

moins que l'urgence à laquelle obéit la forte orientation extra-référentielle des textes comme *Allah n'est pas obligé* ne tolère aucune autre attitude que celle d'une lecture dénotative, avec pour conséquence un « devoir d'assistance à personnes en danger ».

**Isaac Bazié** est professeur au département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal. Son enseignement et sa recherche portent sur les théories de la réception et les processus de canonisation, les représentations du corps dans les contextes de violence.

### Références

#### a) Références critiques

BAZIÉ, Isaac (2001). « Entre Weimar et Athènes : pôles de canonisation de la *Weltliteratur* et des littératures africaines », dans H.-J. LUSEBRINK, P.-S. DIOP (éd.), *Littératures et sociétés africaines. Regards comparatistes et perspectives interculturelles*, Tübingen, Gunter Narr Verlag : 39-53.

DUBOIS, Jacques (1978). *L'institution de la littérature : introduction à une sociologie*, Bruxelles, Labor; Paris, F. Nathan.

JAUSS, Hans-Robert (1998). *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard.

JURT, Joseph (1980). *La réception de la littérature par la critique journalistique : lectures de Bernanos : 1926-1936*, Paris, J.-M. Place.

-- (1979). « Für eine Rezeptionssoziologie », *Romanische Zeitschrift für Literaturgeschichte*, n<sup>os</sup> 1-2 : 214-231.

KOUROUMA, Ahmadou (2000). *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil.

-- (1970). *Les soleils des indépendances*, Paris, Seuil.

MOLINIÉ, Georges (1999). « La littérature des camps : pour une approche sémiotique », *Les camps et la littérature. Une littérature du XX<sup>e</sup> siècle*, Poitiers, La Licorne : 23-25.

-- (1998). *Sémiostylistique : l'effet de l'art*, Paris, PUF.

NKASHAMA, Ngandu Pius (1997). *Ruptures et écritures de violence : études sur le roman et les littératures africaines contemporaines*, Paris / Montréal, L'Harmattan.

RINN, Michael (1998). *Les récits du génocide. Sémiotique de l'indicible*, Lausanne, Paris, Delachaux et Nestlé.

ROUX, Jean-Louis (éd.) (1994). *Critiquer la critique? Culture et médias, l'impossible raison*, Grenoble, Ellug.

#### b) Corpus médiatique

##### 1. Émissions télévisuelles

*Les Idées lumière*, émission du 25 février 2001.

*Jamais sans mon livre*, émission du 15 avril 2001.

**2. Articles (presse écrite)**

AP (2000). « Le Goncourt à Jean-Jacques Schuhl, le Renaudot à Ahmadou Kourouma », *Le Droit*, mardi 31 octobre.

-- (2000). « Le Goncourt à Jean-Jacques Schuhl, le Renaudot à Ahmadou Kourouma », *Le Nouvelliste*, mardi 31 octobre.

AFP (2000). « Gros lundi pour les prix littéraires : le Fémina à Camille Laurens, le Médicis à Yann Appery et le Médicis étranger au canadien Michael Ondaatje », *Le Soleil*, mardi 7 novembre.

-- (2000). « Un peu de couleur dans la rentrée », *Le Soleil*, samedi 16 septembre 2000.

CASTERAN, Claude (2000). « Le pari sur une littérature exigeante continue : le Goncourt à Jean-Jacques Schuhl et le Renaudot à Ahmadou Kourouma », *Le Soleil*, mardi 31 octobre.

-- (2000). « Le Goncourt à Schuhl, le Renaudot à Kourouma », *Le Devoir*, mardi 31 octobre.

CLAVEL, André (2000). « Étranger : la danse macabre de l'Afrique », *L'Express*, n° 2568, jeudi 21 septembre.

COPPERMANN, Annie (2000). « *Allah n'est pas obligé* », *Les Échos*, lundi 16 octobre.

GAUVIN, Lise (2000). « Kourouma, le diseur de vérité », *Le Devoir*; samedi 16 septembre.

HOLTEIN, Alexandra S. (2001). « *Allah n'est pas obligé* », *Tempo*, jeudi 8 mars.

KECHICHIAN, Patrick et Alain SALLES (2000). « Jean-Jacques Schuhl reçoit le prix Goncourt et Ahmadou Kourouma le Renaudot », *Le Monde*, mercredi 1<sup>er</sup> novembre.

KICHENAPANAÏDOU, Anne (2000). « Guerre tribales africaines; Birahima, l'enfant-soldat », *Le Monde diplomatique*, décembre.

LECLÈRE, Marie-Françoise et Christophe MERCIER (2000). « Majuscule », *Le Point*, n° 1462, vendredi 22 septembre.

LEPAPE, Pierre (2000). « L'Afrique des enfants-soldats », *Le Monde*, vendredi 22 septembre.

LESSARD, Valérie (2000). « Chaque moment qu'on vole à la peur est un paradis », *Le Droit*, samedi 16 décembre.

LORET, Éric (2000). « L'enfant-soldat de Kourouma touche le Renaudot », *Libération*, mardi 31 octobre.

-- (2000). « Kourouma, fracas d'Afrique », *Libération*, jeudi 21 septembre.

NAVARRO, Pascale (2000). « *Allah n'est pas obligé* / *Le Portail*. Ahmadou Kourouma / François Bizot : De guerre lasse », *Voir*, jeudi 16 novembre.

-- (2000). « Les romanciers français ont-ils fini de se regarder le nombril? », *Voir*, 9 novembre.

SEBAG, Albert (2000). « Afrique : une mosaïque brisée; Kourouma : l'enfant barbare », *Le Point*, vendredi 10 novembre.

SONNET, Roch (2000). « *Allah n'est pas obligé* », *Journal : Culture*; 5 octobre.